



SUR LES TRACES

DU

PANDA

Mai 2021

N° 104

À LA UNE

AUSTRALIE

Découverte d'un récif
corallien géant

en tête à tête avec
Stéphane Ringuet
*Responsable du programme
Commerce des espèces sauvages
au WWF France*

LE POINT SUR

Le castor de retour
en Camargue

LA FLEUR DE L'ÂGE

Le mois dernier nous avons soufflé nos 60 bougies. 6 décennies, déjà ! Tant de chemin parcouru depuis nos débuts, à Zurich, lorsqu'un groupe de scientifiques décide de créer un fonds pour financer des projets de protection de la nature.

Nous sommes en 1961. Le WWF, World Wildlife Fund, est né. Bientôt, l'organisation se dote d'un logo à l'effigie d'une espèce d'ours extrêmement rare dont seuls quelques individus survivent dans les montagnes du Sichuan. C'est Chi-Chi, un panda géant arrivé au zoo de Londres en 1958 qui nous l'inspire.

Nous voulions un bel animal, en danger, et aimé par des personnes du monde entier. Nous voulions aussi un animal reconnaissable en noir et blanc afin de faire des économies sur le coût d'impression. Le Panda est aujourd'hui un pilier de notre identité.

Petit groupe de militants écologistes enthousiastes à sa création, nous sommes devenus, grâce à vous, l'une des associations indépendantes de protection de l'environnement les plus importantes et les plus respectées, soutenue par 5 millions de personnes dans le monde et active dans plus de 100 pays sur 5 continents.

En soixante ans d'existence, au travers de nos actions militantes et de nos programmes de préservation, nous avons contribué à créer et à financer plus d'un milliard d'hectares d'aires protégées et à empêcher l'extinction de nombreuses espèces.

Néanmoins le péril climatique et l'érosion de la biodiversité remettent aujourd'hui en question ces avancées et demandent encore plus d'efforts de la part de toutes celles et ceux qui œuvrent pour la protection de la nature. Si nous sommes incroyablement fiers de ce que nous avons réalisé par le passé grâce à votre soutien indéfectible, nous devons redoubler d'efforts pour relever les nouveaux défis auxquels notre planète est confrontée.

Qu'à cela ne tienne, nous sommes prêts, plus que jamais résolus à faire entendre notre voix. Car comme l'a dit Molière "Qu'est-ce que cela, soixante ans? C'est la fleur de l'âge et nous entrons maintenant dans la belle saison".

Isabelle Autissier

Présidente d'honneur du WWF France



DÉCOUVERTE

D'UN RÉCIF CORALLIEN GÉANT

Un immense récif corallien vient d'être repéré au large de l'Australie et il semble en bonne santé ! De quoi nous mettre un peu de baume au cœur à l'heure où l'état de la Grande barrière de corail ne cesse de se détériorer.

ICÔNE DU PATRIMOINE MONDIAL

Mauve, framboise, vermeil, lilas, jaune canari, bleu roi... Nous sommes sous l'eau, au beau milieu de la mer de Corail et c'est une explosion de couleurs.

On dirait des fleurs mais ces squelettes calcaires incrustés d'algues chatoyantes sont des coraux, dédale d'habitats complexes qui abritent, à eux-seuls, près de 25 % de la vie marine. Le récif génère près de 69 000 emplois à temps plein et rapporterait près de 6 milliards d'euros par an à l'économie australienne, via les activités de tourisme et de pêche notamment. Pourtant, aujourd'hui, ce milieu irremplaçable est en péril. Aux actions humaines directes – surpêche, remblaiement, défrichements, pollutions diverses, tourisme de masse – s'ajoutent les effets du réchauffement climatique. Ce dernier aggrave le phénomène de blanchissement du corail, soit le dépérissement de l'animal qui se traduit par une décoloration. On considère, à ce jour, que 20 % des récifs coralliens mondiaux sont déjà morts et que 25 % sont gravement menacés.

SE BATTRE POUR LE RÉCIF

Depuis les années 1970, nous encourageons la création de nouvelles Aires Marines Protégées, qui constituent l'une des méthodes les plus éprouvées pour conserver le monde sous-marin.

En 2012, nous remportons une victoire significative : le gouvernement australien crée le plus grand réseau d'aires marines protégées du monde. Ce dernier couvre trois océans (Indien, Pacifique et Austral) et leurs mers adjacentes, Arafura, Timor et Tusman. Deux ans plus tard, le gouvernement calédonien crée le Parc naturel de la mer de Corail, une Aire Marine Protégée géante de 1,3 million de km². En 2013, afin d'empêcher que de nouvelles pressions inacceptables s'exercent sur la Grande barrière de corail, nous faisons front avec la Société de conservation marine australienne. Grâce à notre campagne commune « Se battre pour le récif », nous obtenons du gouvernement australien l'interdiction de tout dépôt de boues de dragage* sur le site de la Grande barrière de corail et l'annulation



© VITALYEDUSH / ISTOCK

de la construction de nouveaux ports dans des zones encore intactes de la côte récifale, comme le delta de Fitzroy et le cap York.

PLUS HAUT QUE LA TOUR EIFFEL

C'est une découverte prometteuse que viennent de faire les scientifiques du Schmidt Ocean Institute, fondation australienne œuvrant pour la recherche océanographique. Initialement missionné pour cartographier les fonds marins du plancher de la partie nord de la Grande Barrière, leur robot SuBastian est tombé nez-à-nez avec un gigantesque édifice vivant : un récif corallien mesurant près de 1,5 kilomètre de largeur et s'élevant à plus de 500 mètres de haut.

Impressionnante, la trouvaille est aussi inédite. C'est la première fois qu'un récif isolé, c'est-à-dire détaché de la Grande barrière, est découvert tout au nord, au large de la côte nord-est de l'Australie, à 130 kilomètres de cap York.

Bonne nouvelle, ce monument vivant, vieux de 20 millions d'années, semble en très bonne santé. D'après les experts, ses coraux n'auraient pas souffert de l'épisode de blanchissement de 2016, subi de plein fouet par les coraux, plus au nord, de la Grande barrière. Ils décrivent au contraire une communauté florissante de récifs coralliens et d'éponges abritant une quantité impressionnante de poissons.

Le bras télécommandé du robot SuBastian a permis de prélever des échantillons tout au long de son immersion. Les scientifiques vont maintenant procéder à l'analyse des prélèvements. Ils espèrent que ces derniers leur en apprendront davantage sur le monde des coraux et les espèces qu'ils hébergent, y compris des espèces jusqu'alors méconnues...

* boues issues de l'entretien des canaux ou des chenaux estuariens ou portuaires.

LA CHASSE AU LOUP INTERDITE EN ESPAGNE

Jeudi 4 février, le pays a finalement décidé d'inclure le canidé sur la liste des espèces sauvages sous protection spéciale. Jusqu'à présent, le fleuve Duero, qui prend sa source dans la sierra de Urbión, constituait une ligne de démarcation nette. Au sud, les meutes de loups y étaient protégées, mais au nord, la chasse contrôlée y était encore autorisée. Désormais, c'est sur la totalité du territoire que la chasse est bannie. Au nord du Duero, ce résultat fait grincer des dents. La Cantabrie, les Asturies, la Castille et León et la Galice ont voté contre la proposition. Ces quatre régions, qui concentrent 95 % de la population de loups en Espagne, regrettent que les voix de certaines régions aient fait pencher la balance en faveur de l'interdiction de la chasse aux loups, alors qu'elles n'ont qu'une faible (voire aucune) population du spécimen sur leurs terres. Mais du côté des défenseurs de l'environnement, la décision est applaudie. Enfin, le rôle inestimable du loup pour le patrimoine et les écosystèmes qui l'hébergent semble établi. Proscrire la chasse c'est avoir le courage de légiférer pour redonner un avenir à un animal emblématique, aussi précieux pour notre culture que pour notre environnement !

NOUVELLES COLONIES DE MANCHOTS DÉTECTÉES

Suivre les populations des manchots empereurs n'est pas de tout repos. Ces oiseaux endémiques de l'Antarctique évoluent dans des zones difficiles d'accès au sein desquelles les températures stagnent autour de moins 50 degrés. Depuis 2009, les scientifiques ont régulièrement recours aux images satellites pour scruter la glace. Ils s'efforcent de repérer des traces de déjections, les manchots étant, eux-mêmes, trop petits pour être visibles depuis le ciel. Il y a quelques mois, un amas de déjections a justement permis de mettre en évidence 11 nouvelles colonies, dont trois déjà identifiées mais dont la présence n'avait jamais été confirmée. Il y aurait donc en Antarctique au moins 61 colonies de manchots empereurs. Ces découvertes sont venues bousculer les certitudes des experts car certaines colonies ont été localisées au large des côtes, sur de la glace venue se former autour d'icebergs figés dans des eaux peu profondes. L'un des groupes se trouve ainsi à quelque 180 kilomètres au large du continent, ce qui est inhabituel, l'espèce s'établissant d'ordinaire sur les côtes.

1 MILLION
de personnes ont signé
notre pétition

#Together4Forests

pour demander à l'UE de voter
une loi ambitieuse
contre la déforestation importée
Merci à elles
Vous aussi, signez notre pétition
sur wwf.fr

LE ZIMBABWE BANNIT L'EXPLOITATION MINIÈRE

Le gouvernement vient d'effectuer une marche arrière spectaculaire dans le dossier de l'exploitation d'une mine de charbon dans la réserve naturelle de Hwange, la plus importante du pays ! Non seulement les pouvoirs publics ont abandonné le projet, mais ils ont aussi, au-delà des espérances, interdit toute exploitation minière dans les parcs, ainsi que dans les lits des rivières. Une excellente nouvelle pour la faune et la flore de la région mais aussi pour le tourisme, étroitement lié à la bonne santé de ces dernières. Nos sociétés industrielles hyper connectées nécessitent de plus en plus de minerais et métaux rares pour leurs infrastructures. Cette demande effrénée conduit les industriels à s'aventurer toujours plus loin dans des territoires jusqu'alors épargnés par les activités humaines. La décision du Zimbabwe prend donc le contre-pied d'une tendance actuelle lourde de conséquences pour les écosystèmes, déjà gravement déséquilibrés par la crise climatique et la sixième extinction de masse.



LE CASTOR

DE RETOUR EN CAMARGUE

On ne l'y avait plus vu depuis 40 ans. Pourtant, un castor a bien été repéré cet automne à plusieurs endroits sur le site des Grandes Cabanes au cœur du Parc naturel régional de Camargue.

Les ennemis naturels des castors se sont éteints il y a longtemps. Les croyances moyenâgeuses selon lesquelles certaines parties de leur corps auraient des vertus médicinales n'ont plus cours aujourd'hui. Leur nombre a donc tendance à augmenter, mais leur survie n'est pas assurée, tant leurs habitats sont fragmentés par les routes.

Largement répandu sur les deux bras du Rhône, le castor d'Eurasie avait donc disparu à l'intérieur du delta de Camargue depuis plusieurs décennies. Mais cet automne, des traces du rongeur ont été observées à plusieurs endroits sur le site des Grandes Cabanes, localisé dans la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Les experts ont émis l'hypothèse que le castor était de retour dans la région et quelques jours après, les clichés capturés par une caméra-piège sont venus confirmer leur pressentiment.

Espèce semi-aquatique, le rongeur est revenu spontanément. Il a trouvé ici des conditions favorables

à son installation : un canal d'eau douce à faible courant et faible pente, des berges boisées en bon état avec des salicacées, ces arbustes à feuillage caducs dont il raffole, et une grande quiétude.

Les castors sont des ambassadeurs de la biodiversité. Leur arrivée favorise la diversité des espèces et leurs activités aménagent de nouveaux habitats pour d'autres animaux. En effet, plus grand rongeur autochtone d'Europe, le castor est une espèce-ingénieur, le seul mammifère, à l'exception de l'Homme, qui aménage à ce point son lieu de vie. Son influence sur le milieu qu'il occupe est considérable car il abat des arbres, construit des digues, creuse et remodèle inlassablement son habitat. Une installation prometteuse donc, dont nous nous réjouissons.

En effet, peu de personnes auront autant compté que Luc Hoffmann, cofondateur de notre organisation, dans le combat pour la préservation de la Camargue. Initié par son père fondateur, l'engagement du WWF pour préserver ce site d'exception remonte aux années 1970 et continue, à ce jour. Depuis 2014, nous travaillons à la restauration hydraulique des étangs et marais salins de Camargue avec le Conservatoire du littoral, le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN). Plus de 2,3 milliards de litres d'eau douce sont reversés à la nature chaque année tandis que 300 hectares ont été recolonisés par les cortèges végétaux. Le castor a sans doute profité de l'amélioration de l'état du milieu camarguais pour faire son retour...



À DÉCOUVRIR

PLUM MAGAZINE

L'écologie et le bien-être pour les plus jeunes.

Découvrez Plum, le magazine qui prend les enfants au sérieux sur des sujets pointus. La nature y est abordée de façon pédagogique sans pour autant infantiliser. En lien avec les 5 sens et les 4 éléments, les rubriques abordées permettent au jeune lecteur de se poser ses propres questions sur le monde qui l'entoure.

[plus d'infos sur plum-magazine.fr](https://plum-magazine.fr)

LA FABRIQUE DES PANDÉMIES

Préserver la biodiversité, un impératif pour la santé planétaire

*Marie-Monique Robin
paru le 4 février 2021*

Mobilisant de nombreux travaux et des entretiens inédits avec plus de soixante chercheurs du monde entier, cet essai décrypte les mécanismes à l'origine des zoonoses, ces maladies émergentes transmises par les animaux aux humains. D'Ebola à la Covid-19, l'ouvrage démontre que le seul antidote est la préservation de la biodiversité, impliquant d'en finir avec l'emprise délétère du modèle économique dominant sur les écosystèmes.

Nos GESTES Climat

LE NOUVEL OUTIL DE L'ADEME

Quelle est votre empreinte sur le climat? Pour le savoir, rien de plus simple. Rendez-vous sur le site de l'Ademe (ademe.fr) et répondez à un ensemble de questions sur votre mode de vie, votre alimentation, votre mobilité, votre consommation ou encore vos usages numériques. En quelques clics, vous découvrirez non seulement votre empreinte carbone mais aussi les clés pour la réduire !

<https://nosgestesclimat.fr/>

NOUS SOMMES LA SOLUTION

#MaVoixPourLaPlanète

Comment rendre l'érosion de la biodiversité tangible, en particulier aux yeux des jeunes ? À travers la puissance de l'art et de la culture. Puisque la perte du vivant se fait dans le silence, nous avons décidé de donner une voix à la biodiversité.

C'est un véritable cataclysme, même s'il demeure imperceptible, la plupart du temps. Tout près de nous, des milliers d'espèces s'éteignent, dans le plus grand des silences. Selon l'Indice Planète Vivante, en moins d'un demi-siècle, les effectifs de plus de 20 000 populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons ont chuté des deux tiers. Il est grand temps de faire du bruit afin d'alerter sur ce carnage muet !

Pour cela, nous avons fait appel à des personnalités du monde artistique, misant sur leur talent pour porter haut et fort nos messages. A travers notre campagne #MaVoixPourLaPlanète, nous souhaitons mobiliser un large public, en particulier les jeunes, autour de la préservation de la biodiversité.

Au cours des prochains mois, une dizaine d'artistes mettront leur talent au service de notre cause. Qu'ils soient musiciens, illustrateurs, tatoueurs ou chefs cuisiniers, tous ont décidé de se mobiliser à travers notre campagne #MaVoixPourLaPlanète.

Chacun leur tour, ils prendront la parole, exprimant, par leur art, l'urgence d'agir, dévoilant, chaque mois, une création inédite, pour mettre sous les projecteurs une espèce vivante menacée.

Pour plus d'informations : wwf.fr/mavoix



© DESSIN : AGATHE SORLET



© WWF FRANCE

EN TÊTE-À-TÊTE AVEC

STÉPHANE RINGUET

RESPONSABLE DU PROGRAMME COMMERCE DES ESPÈCES SAUVAGES AU WWF FRANCE

Pour le commun des mortels, le commerce d'espèces sauvages évoque plutôt un phénomène abstrait et lointain. Pourtant, comme nous venons de le démontrer dans notre dernier rapport publié avec TRAFFIC, la France joue un rôle central dans ce pillage du patrimoine mondial, qu'il soit légal ou illégal. Entre 2008 et 2017, plus de 28 millions de spécimens d'espèces sauvages ont été importés légalement par l'hexagone, ce qui le classe parmi les trois premiers pays importateurs en Europe. Mais il se positionne également comme pays d'origine. Avec ses 12 territoires d'outre-mer dispersés du subarctique à l'Antarctique, en passant par les zones tropicales des trois grands océans, il abrite

une diversité biologique, une richesse spécifique et un endémisme remarquable. Entre 2008 et 2017, 45 millions de spécimens ont été directement exportés depuis la France, ou avaient la France pour pays d'origine. L'hexagone joue aussi un rôle central dans le commerce illégal d'espèces sauvages, avec près de 4000 saisies l'impliquant entre 2008 et 2017, réalisées principalement sur le territoire national et à l'importation, ou en transit entre l'Afrique et l'Asie. Durant cette période, plus de 2 millions de spécimens ont été interceptés. La bonne nouvelle c'est que faisant partie du problème, nous faisons également partie de la solution. La France a ainsi le pouvoir d'empêcher la surexploitation des espèces sauvages, notamment en continuant à assurer une mise en œuvre efficace de la CITES et en

luttant contre le trafic d'espèces sauvages. Alors que 2021 s'annonce comme une année cruciale pour la biodiversité, notre pays se doit de lutter activement contre cette activité transnationale illégale, identifiée comme l'une des plus importantes au niveau mondial, juste après le trafic de drogues, de contrefaçons et d'humains ! Nous devons être moteur pour obtenir un renouvellement des engagements des Etats membres de l'UE à coopérer et à rehausser leurs ambitions sur ce sujet. Après plus de 20 ans au service du WWF, j'ai pu observer une mobilisation accrue contre ce trafic. Mais nous ne devons pas baisser les bras et je reste convaincu que nous pouvons protéger davantage la biodiversité et bâtir un monde serein où l'Homme et la nature cohabitent en harmonie.

ON PASSE À L'ACTION

PETITS GESTES GRANDES CONSÉQUENCES

Chaque Français émet en moyenne 11,9 tonnes d'équivalent CO2 par an, soit une contribution personnelle de 32,6 kg par jour au réchauffement climatique mondial. Si l'on multiplie ce score par le nombre d'habitants dans l'hexagone, l'addition s'alourdit. Parce que les petites rivières font les grands fleuves, commençons par réduire individuellement notre empreinte carbone !

À la maison : baisser le thermostat.


La température idéale en hiver est estimée à 19°C en journée et 17°C la nuit, on évite donc de surchauffer. Pas besoin, non plus, de laver son linge trop chaud. Réglez votre machine sur 30 ou 40°C plutôt que sur 60°C. Vos

vêtements vous diront merci et vous économiserez ainsi de l'énergie. Pour la vaisselle, on opte pour le mode éco. Quant à la température du réfrigérateur et du congélateur, on ne la met pas non plus au minimum. En revanche, on pense à dégivrer régulièrement ses appareils.

Dans l'assiette : privilégier les aliments locaux et de saison.

Pour rappel, selon l'Ademe, «une tomate produite sous serre chauffée émet 7,3 fois plus de gaz à effet de serre qu'une tomate produite en saison».

Pour vous aider à vous repérer, téléchargez le calendrier des fruits et des légumes frais. Pour trouver l'Amap la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.reseau-ama.org. Dites non aux produits suremballés ou proposés en portions individuelles et levez le pied sur votre consommation de viande, d'œufs et de produits laitiers. Passer à un régime sans viande 3 jours par semaine permet, par exemple, de réduire son empreinte carbone sans diminuer la qualité nutritionnelle de son alimentation.

	<p>Notre raison d'être Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.</p> <p>www.wwf.fr</p>
---	---

WWF France- 35-37, rue Baudin 93310 Le Pré-Saint-Gervais - Directrice de la publication : Monique Barbut - Rédactrice : Mathilde Valingot - Maquette : Pascal Herbert - Documents photographiques : WWF - Imprimé sur papier recyclé à 100 000 exemplaires - PGE Conseils - 14 rue du Prieuré - 68250 Rouffach- ISSN N° 1264-7144. La synthèse de notre dernier rapport d'activité est jointe à cet envoi.

